

Publié sur *skhole.fr* (<http://skhole.fr>)

[Accueil](#) > De l'aliénation enseignante

De l'aliénation enseignante

Par *Guillaume Vergne*

Publié le 23/06/2010 - 09:09

mer, 23/06/2010 - 09:09 — [Guillaume Vergne](#)

Livraison:

9



L'idée de cet article est venue d'une remarque de Bernard Stiegler dans [l'entretien](#) réalisé pour la livraison précédente de *skhole.fr*. Celui-ci y parle de « prolétarianisation » des enseignants, description reprise à leur compte

par Denis Kambouchner et Philippe Meirieu.

Et de fait, on ne cesse de parler de « malaise enseignant » ou de « conditions de travail dégradées », sans pour autant assigner de causes précises à un tel phénomène. Pourquoi tant de professeurs – de plus en plus semble-t-il – se sentent-ils « mal dans leur peau » ou « mal-aimés » ? D'où vient que de nombreux enseignants, dont la plupart ont *choisi* ce métier, déconseillent cette carrière à ceux qui veulent s'y lancer ?

Certes, les enseignants ne sont pas les plus à plaindre, et ils existent nombre de métiers bien plus prolétariés et aux conditions de travail bien plus pénibles. L'enseignement, pour peu qu'on y ait goût, reste une activité épanouissante et gratifiante. Il ne s'agit donc pas de dresser un tableau aussi apocalyptique qu'irréaliste. Pourtant, il nous semble bien que l'on puisse parler de « prolétarianisation » des enseignants. Pourquoi ? Parce que ceux-ci vivent de plus en plus leur activité comme *aliénée*, c'est-à-dire qu'ils se sentent de plus en plus *dépossédés* de la maîtrise de leur travail.

Nous tâcherons ici d'analyser les raisons structurelles et institutionnelles qui tendent à produire cette aliénation, selon nous croissante. Certes, cette aliénation est aussi le fruit de conditions « sociétales », qu'il ne s'agit pas d'éluder. Mais, bien loin de contrecarrer ou de réorienter ces évolutions « sociétales », l'institution les sanctionne ou les renforce de fait.

Le sentiment d'aliénation dont souffre de plus en plus les enseignants naît, à nos yeux, principalement d'une logique systémique. Les « réformes », et donc les changements des conditions d'exercice qui les

accompagnent nécessairement, vont dans le sens d'une augmentation de la précarité et de l'importance de la « chaîne de commandement », au détriment de la sécurité professionnelle, de la liberté pédagogique et de l'autonomie. Et dans le même temps, une reconnaissance de plus en plus faible, quand ce n'est pas une hostilité franche et ouverte, au nom de préjugés et de fantasmes sur la réalité du métier.

Un déni de reconnaissance

Nous n'aborderons pas ici la question du salaire des enseignants. Non qu'elle ne mérite d'être posée, mais elle s'inscrit à notre sens dans une réflexion beaucoup plus générale sur l'échelle globale des rémunérations de notre société. Toujours est-il qu'à travers cette échelle globale des rémunérations, une société fixe distinctivement ses valeurs. De ce point de vue, la nôtre considère visiblement que (bien) jouer au football à plus de valeur que de (bien) enseigner. Ce sur quoi beaucoup de nos élèves ne se trompent pas, qui trouvent souvent étrange, du moins pour les plus philistins d'entre eux, que l'on puisse faire des études aussi longues pour un travail aussi mal payé. La perspective de faire des études pour elles-mêmes leur échappe.

Mais cette question des rémunérations, pour importantes qu'elle soit, ne constitue cependant pas à nos yeux le cœur du problème de la reconnaissance, loin s'en faut. De fait, on ne devient pas enseignant pour faire fortune. Mais on le devient assurément, le plus souvent, par goût de la matière que l'on se destine à enseigner. Or, nous l'avons souligné plusieurs fois sur ce site, nous pensons à skhole.fr que notre époque est celle d'une *disqualification des savoirs*[\[1\]](#). De nombreux faits montrent que, de plus en plus, les élèves entretiennent un rapport formel et utilitaire à ce qu'ils apprennent. Le contenu effectif de l'enseignement leur est bien souvent indifférent. Là encore on peut se demander s'ils ne font rien d'autre que refléter les tendances d'ensemble de la société à la profitabilité et au rendement immédiats.

On a donc affaire à un malentendu : les enseignants sont en général là parce qu'ils aiment apprendre, dans les deux sens du terme, et qu'ils estiment que ce qu'ils ont à transmettre à de l'intérêt *en soi*. En face, une société de plus en plus indifférente à la vérité et à la connaissance, sauf dans les cas où elle permet des bénéfices à court terme. C'est maintenant un lieu commun : de détenteur du savoir, faisant par cela même autorité, le professeur est devenu un exécutant, exerçant un métier « de service » pour les « performances » duquel on est en droit de demander des comptes. D'où certaines contradictions entre la figure passée et l'actuelle : dans un récent sondage, la grande majorité des parents, mais aussi leurs enfants considèrent que les enseignants n'ont pas assez d'autorité sur les élèves[\[2\]](#). A quoi il faut répondre que l'autorité, pouvoir symbolique et non-violent, n'existent que parce qu'elle est *conférée*. L'autorité d'un professeur consiste avant tout dans celle que lui donne l'institution et donc, indirectement, la société dans son ensemble. On déplore le « manque d'autorité », mais, dans le même temps, l'école est vue comme un prestataire de service, et concernant les décisions scolaires, la charge de la preuve s'est inversée. C'est en effet avec la plus extrême prudence, en particulier juridique, que les professeurs usent de sanctions, dont précisément l'autorité ne va plus de soi, très souvent contestées qu'elles sont maintenant.

Si cette inversion a eu lieu (quel parent « double » aujourd'hui la punition du professeur ?), c'est parce que l'école est de moins en moins un lieu d'apprentissage et d'épanouissement intellectuels, et de plus en plus une mécanique de distribution des positions sociales, impliquant dès lors un rapport consumériste à elle[\[3\]](#). Tous les moyens sont bons pour augmenter ses chances – et surtout ne pas en perdre.

Notre thèse est que c'est la disqualification des savoirs qui est à l'origine de cette perte d'autorité. Et cette disqualification est relayée et sanctionnée par l'institution scolaire elle-même. Nombre d'enseignants ont en effet l'impression que la transmission des savoirs n'est plus au cœur de leur activité, ce que la part croissante accordée à l'évaluation illustre[4]. L'école tend de plus en plus à devenir une agence de certification ou de dépistage, visant à valider la maîtrise de « compétences », et non plus un lieu de transmission vivante des connaissances. D'où le sentiment croissant d'inadéquation de beaucoup d'enseignants.

Ce « malaise » est d'autant plus fortement ressenti que l'impression d'une ignorance profonde des spécificités et des difficultés du métier va croissante. A ce titre, l'organisation annoncée de la « formation initiale » (qui sauf extraordinaire sera effective à la rentrée prochaine) est très mal vécue. Certes, le système des IUFM est, sous de nombreux aspects, fortement critiquable. Mais au moins avait-il le mérite d'exister. Les « néo-titulaires » seront lâchés dès la rentrée avec un service complet[5]. Mais ils auront cependant droit, en cours d'année (!), à des séances de formation, pendant lesquels il faudra bien les remplacer. Le ministère se propose donc de faire appel à des étudiants (ou des retraités), ou de passer des annonces au Pôle Emploi. On va donc remplacer des gens manquant de formation par des gens encore moins formés... Ce projet a amené beaucoup de professeurs à penser qu'on considérerait qu'ils étaient interchangeables, qu'ils n'avaient pas vraiment besoin de formation, bref, que leur métier n'est pas un « vrai » métier puisqu'à peu près n'importe qui pourrait l'exercer. La maladresse ici confine à l'absurdité.

Il faut donc dépasser les propos de café du commerce sur les éventuels « privilèges » des enseignants[6] et les replacer dans un contexte plus général de dévaluation des savoirs. On a là tous les ingrédients d'une conscience malheureuse : le désir à l'origine du choix de la carrière, enseigner un savoir, se heurte à un mur. Il y a clivage entre ce désir premier et ce qui est effectivement demandé. Trop souvent, quelque chose ne « fonctionne » pas. Il y a incompréhension entre professeurs et élèves, car leurs motivations ne sont pas convergentes. Or, nombre de discours en rejettent la faute sur des enseignants trop « archaïques », pas assez souples, manquant d'« écoute », au point qu'en cas de réformes des programmes, c'est tout juste si on leur demande leur avis, et encore, en prenant celui-ci avec éminemment de réserve[7].

Cette scission entre ce pour quoi on s'est formé et ce qui est effectivement demandé est porteuse d'aliénation. Etre dépossédé de la maîtrise de son travail, de son procès et de ses méthodes, c'est précisément ce qui caractérise le prolétaire. Mais, même si le contexte culturel joue un rôle, en particulier de légitimation de certaines mesures politiques[8], il ne suffit pas à lui seul à rendre compte de cette prolétarianisation. Celle-ci est également le résultat de logiques institutionnelles. Si être prolétarisé, c'est perdre la maîtrise de son travail, alors la tendance croissante de notre système éducatif à la caporalisation et à la précarisation de ses cadres participe grandement de cette prolétarianisation.

Caporalisation et précarisation

Il s'agit maintenant de s'intéresser aux dimensions « purement » institutionnelles de cette prolétarianisation. L'impression qui domine chez nombre d'enseignants est celle d'une réduction de leur liberté et de leur autonomie pédagogiques. Certaines relations de comptes-rendus d'inspection ou de cours d'IUFM sont à ce titre édifiantes. Certains inspecteurs, en langue notamment, exigent un cours normalisé, organisé à la minute près ! La part d'improvisation est réduite à la portion congrue. On imagine le plaisir qu'il peut y avoir à réciter un scénario écrit d'avance...

La critique globale de l'inspection n'est pas neuve : situation artificielle, infantilisante, qui ne permet de juger des qualités d'un enseignant que de façon très relative. Mais elle est censée comprendre une double dimension : certes évaluative, mais également de conseil pédagogique et de formation. Or la première dimension semble actuellement prendre le pas sur la seconde. De plus en plus d'inspecteurs semblent venir vérifier l'application de formules toutes faites[9], la conformité à des normes pédagogiques pré-établies. Et quand cela ne correspond pas, l'entretien suivant l'inspection peut virer au procès, voire à la démolition en règle. Ces mêmes inspecteurs sont d'ailleurs de plus en plus perçus comme une courroie de transmission du ministère. Certes, l'existence d'inspecteurs plus motivés par le goût du (peu) de pouvoir n'est pas nouvelle[10], mais il semble maintenant impossible de devenir inspecteur sans donner de gages solides d'allégeance et d'adhésion aux orientations politiques de l'institution[11].

C'est pourquoi il convient de souligner l'alliance objective entre ces orientations politiques et les IUFM. Malgré le (grâce au ?) progressisme le plus souvent affiché par ces derniers, c'est par eux que se diffuse et s'impose cette normalisation pédagogique. La souplesse pédagogique affichée se retourne en fait en un cadre extrêmement rigide et normatif. Certains disent avoir vécu leur année de stage comme une « année de formatage » ; dans certains IUFM, les exigences sont excessivement précises et formelles ; faute de s'y conformer, la « titularisation » est compromise.

Ce qui se joue à travers ces exemples, c'est une tendance à la réduction de la liberté pédagogique[12]. On a l'impression qu'on a peur de ce que les professeurs peuvent dire dans leur salle de classe, qu'ils risqueraient de « corrompre la jeunesse ». D'ailleurs, le fond récurrent du discours politique et ministériel, au moins depuis Allègre, est celui d'une reprise en main. Le professeur serait par nature rétif et donc suspect.

A tel point qu'il s'agit maintenant de vérifier *par un examen* s'il est capable « d'agir en fonctionnaire de l'état et de façon éthique et responsable » ! Introduit il ya quelques années explicitement dans la formation des IUFM, ce critère fait maintenant l'objet d'une épreuve au concours de l'Education Nationale. Ce dernier se défause en disant qu'il s'agit avant tout d'évaluer les connaissances techniques sur l'institution mais le texte officiel[13] lui-même, pour tout vague qu'il soit (mais n'est-ce pas son but ?) concerne des champs beaucoup plus vastes, et laissent donc une grande latitude à l'interprétation. Encore une fois, une telle mesure n'a pas été vue d'un très bon œil, et a déclenché de nombreuses protestations, y compris parmi les jurys de concours eux-mêmes[14]. Et encore une fois, une telle mesure est au moins maladroite, puisqu'elle présuppose qu'*a priori*, un grand nombre de candidats à l'enseignement, spontanément, ne désireraient pas agir en « fonctionnaire éthique et responsable », alors même qu'ils se présentent à un concours ! Beaucoup ont vu cela comme une insulte à leur déontologie, mais surtout, cela marque un glissement de l'évaluation des professeurs de l'académique vers le comportemental et le psychologique, avec tous les dangers que représente une évaluation fondée non plus sur les connaissances mais les intentions. Ce que dénote cette volonté de sonder les reins et les cœurs, c'est l'entreprise d'un contrôle resserré sur les enseignants, et c'est ainsi que le texte officiel affirme : « l'éthique et la responsabilité du professeur fondent son exemplarité et son autorité dans la classe et dans l'établissement ». Autrement dit, c'est à lui-même, et à son comportement, que le professeur doit s'en remettre pour avoir de l'autorité, ce qui se doit d'être visible. Mais qui peut se charger de juger de l'éthique et de la responsabilité intrinsèques de quelqu'un, et surtout comment ?

On l'a dit, ce qui est en jeu ici, c'est la liberté pédagogique. La déviation, ou le désaccord, vis-à-vis des normes ou des projets de l'institution, sont désormais vus de plus en plus comme un acte de sédition ou un crime de lèse-majesté. Mais de quoi a-t-on peur ? Que les professeurs embrigadent les élèves ? Et pour quelle idéologie ? La physique ? L'histoire géographique ? C'est méconnaître, pour le coup, la propre rétivité des élèves, auxquels il n'est pas si facile de faire faire ou croire ce que l'on veut. Méconnaître également leur propre liberté : leurs questions intellectuelles ne se laissent pas spontanément enfermer dans un cadre institutionnel préétabli. Faire de bons cours implique de pouvoir les faire librement, si tout du moins on veut former des individus libres et éclairés, et donc de pouvoir décider, au sein d'un programme, du parcours et des méthodes les plus adaptés. Vouloir appliquer une martingale définie théoriquement ne peut être dès lors que contre-productif. Enseigner ne peut pas être un simple métier d'exécution, sauf à le priver de tout sens.

Et c'est précisément cette perte de sens qui affecte de plus en plus d'enseignants, et les font se sentir instrumentalisés et donc aliénés.

Là où cette instrumentalisation est flagrante, c'est dans le cas des affectations et de la gestion des remplacements. Certes, il est bien connu que l'Education Nationale fait peu de cas des desiderata ou même des difficultés de ses personnels dans la répartition des effectifs (c'est le fameux exemple du jeune prof nommé à l'autre bout de la France dans une banlieue difficile). Et on peut comprendre que cette répartition obéisse à des impératifs commandés par la continuité du service public. Mais la réduction draconienne des effectifs de ces dix dernières années a eu pour effet de précariser fortement toute une part des enseignants.

Là encore, les enseignants se sentent réduits à de simples variables d'ajustement. La question des effectifs prend tout son sens concernant l'épineux problème des remplacements. La presse s'est faite régulièrement l'écho ces derniers temps des difficultés qu'il y avait à trouver des remplaçants disponibles, ce qui est particulièrement patent dans certaines académies. On constate ainsi les limites d'une gestion des effectifs à flux tendu. Mais ce dont on se rend moins compte, c'est que ces réductions ont eu pour effet mécanique une précarisation des personnels enseignants.

Il est en effet maintenant admis par les jeunes enseignants que leur début de carrière se fera sous le statut de TZR (titulaire sur zone de remplacement). Ce statut concerne les enseignants certes « titulaires » de l'Education Nationale, mais non d'un « poste fixe ». Ils sont donc affectés en fonction des besoins de remplacement, et, au vu des carences générales, ils sont le plus souvent remplaçants « à l'année », c'est-à-dire qu'ils occupent un poste qui n'a été choisi par personne. Pour les élèves, rien ne distingue ces « remplaçants » à l'année des autres professeurs. Une minorité d'entre eux restent des « remplaçants » au sens traditionnel, c'est-à-dire pour des remplacements de courte ou moyenne durée.

Il est évident que l'école ne saurait fonctionner sans ces remplaçants, mais ce statut tend d'une part à s'étendre jusqu'à devenir dans certains cas la norme, et d'autre part à se précariser. Premièrement, les suppressions de poste (pour mémoire, il y en a eu 62 000 depuis 2002[15]) ont eu pour effet mathématique de réduire l'ampleur du mouvement, les enseignants qui estiment que leur poste leur convient ne voulant à aucun prix courir le risque de le perdre. Cela a rendu l'accès à la « sédentarisation » beaucoup plus difficile en début de carrière ou dans certaines disciplines. Etre TZR, et ce longtemps, est maintenant considéré comme un passage obligé pour beaucoup, et non plus comme un choix, comme c'était le cas avant. Les règles de gestion des personnels sont allées par ailleurs dans le sens d'un assouplissement constant (élargissement des zones et des possibilités de vœux, ainsi que des « procédures d'extension », cadre dans lequel la formulation de « préférences » apparaît bien théorique), ce qui demande une flexibilité et une mobilité de plus en plus importantes[16]. Tout cela ne peut bien sûr pas contribuer à créer un sentiment de sécurité professionnelle et contribue à celui d'un manque de considération.

Ce statut, même s'il se précarise, est cependant incomparablement plus confortable que celui des « vacataires » et des « contractuels ». Du fait de la marge de manœuvre de plus en plus faible due aux suppressions de postes, mais afin de ne pas « laisser les élèves sans professeurs », ce qui est toujours très mal vu, le recours à ceux-ci est devenu structurel. Or leur statut est extrêmement précaire : les vacataires, par exemple, sont payés à l'heure de cours effective, le reste de leur travail n'étant pas rémunéré. Ils n'ont par ailleurs droit ni aux congés payés, ni aux allocations chômage, et ne peuvent effectuer plus de 200 heures dans l'année, ce qui ne leur permet pas de vivre de l'enseignement. Ils sont le plus souvent recrutés par les rectorats, qui leur dictent leurs conditions[17], et on peut le songer sans préavis. Certes un vacataire coûte moins cher à l'Etat qu'un titulaire, mais à quel prix pour celui-ci ? L'Etat se permet comme employeur des choses qu'il interdit au privé. La question des remplacements n'est en fait rien d'autre que celle des recrutements et de la progression de carrière.

La dégradation des conditions d'enseignement implique nécessairement, pensons-nous, une dégradation de sa qualité. Nous le rappelons, il y a des métiers bien plus précaires et aliénés, bref prolétariés, que celui

d'enseignant. Mais il nous semble que se dégage une tendance forte vers cette prolétarianisation, les enseignants étant de plus en plus dépossédés de la maîtrise de leur travail par l'institution. Or le métier d'enseignant est absolument incompatible avec la prolétarianisation, car le savoir, et sa transmission, suppose une logique d'accroissement de la puissance et de la liberté intellectuelle. On ne voit pas comment on pourrait former des enseignants à la fois compétents et dépourvus d'esprit critique. Et cette contradiction est aujourd'hui de plus en plus mal vécue. Ce que veulent la plupart des enseignants, ce n'est pas plus de salaire ou moins de travail, mais exercer leur métier dans les meilleures conditions possibles. Ce qui est inquiétant, c'est que cette prolétarianisation des enseignants est le symptôme et le résultat d'une prolétarianisation de la société dans son ensemble. C'est la société dans son ensemble qui se voit dépossédée de la maîtrise de ses activités et de ses savoirs. Or, l'enseignement est fondamentalement une déprolétarianisation. Si tel n'est pas le cas, nous en sommes remis à notre dimension pulsionnelle, sur laquelle nombre ne se privent pas de jouer. Il est donc alarmant qu'une logique inverse d'aliénation se mette en place concernant les professeurs : elle est la marque d'une « belle indifférence » vis-à-vis de ce qui menace notre société dans ses fondements mêmes. Une société qui méprise ses professeurs peut donc légitimement s'inquiéter de son avenir et de ses valeurs.

[Guillaume Vergne.](#)

[1]Voire entre autres, le dialogue que nous avons eu avec Simon Perrier dans cette livraison.

[2]A hauteur de 66% pour les adultes et de 65% pour les « jeunes » (sondage Apel/La Croix/CSA réalisé auprès de parents d'enfants scolarisés et de jeunes de 15 à 24 ans, publié mercredi 2 juin, <http://www.la-croix.com/Sondage-Apel-La-Croix-CSA-sur-l-autorite/documen...>)

[3]Entendons nous bien : il ne s'agit pas ici d'appeler à une quelconque restauration d'un âge d'or illusoire dans lequel la parole du maître aurait magiquement autorité. Il s'agit juste ici d'essayer de mettre en évidence les présupposés de certains comportements, c'est-à-dire de contribuer, très modestement, à une analyse en termes de sociologie qualitative.

[4]Sur cette question précise, nous renvoyons à notre article sur ce même site ainsi qu'à celui de Julien Gautier sur le baccalauréat.

[5]On voudrait les dégouter qu'on ne s'y prendrait pas autrement.

[6]Ce qui a pour effet d'entraîner une culpabilisation chez nombre d'entre eux. On confond trop souvent temps libre et loisir. Qu'un enseignant puisse choisir, plus que la moyenne, comment il occupe son temps ne veut pas dire que son travail ne demande pas du temps. C'est pourquoi certains, pour ne pas prêter le flanc à d'éventuels procès en oisiveté, déploient une suractivité qui peut aller jusqu'à tourner à vide, et dont la multiplication des devoirs évalués peut être le symptôme.

[7]Il faut également reconnaître que nombreux sont aussi ceux qui s'arc-boutent défensivement sur une posture réactionnaire.

[8]Et qui légitime qui ?

[9]« Préceptes et formules, instruments mécaniques » par lesquels la minorité est entretenue, , dit Kant dans *Qu'est-ce que les Lumières ?*

[10]Ainsi que leur détestation.

[11] Une réforme radicale de l'inspection, recentrée sur des critères beaucoup plus académiques et beaucoup moins comportementaux, nous semble indispensable.

[12] Rappelons ici que celle-ci n'est pas le règne de l'arbitraire, mais qu'elle consiste à pouvoir traiter librement en fonction de son parcours et de celui de ses élèves, un *programme* qui n'est bien sûr pas décidé par les professeurs.

[13] <http://www.education.gouv.fr/bo/2007/1/MENS0603181A.htm>

[14] En particulier par celui du Capes de lettres classiques, dont les revendications dépassent ce seul examen. La réponse qui leur a été apporté, racontée par une des membres du jury, est édifiante sur le climat de caporalisation que nous décrivons (<http://www.fabula.org/actualites/article36332.php>).

[15] Ces suppressions de poste étant par ailleurs le véritable ressort de la réforme de la formation initiale évoquée ci-dessus : faire faire un service complet aux stagiaires revient à supprimer des postes *de facto* ; c'est pourquoi elles ont été moins visibles cette année.

[16] Faire des remplacements, y compris de courte durée, peut cependant être tout à fait épanouissant, à condition que cette situation ne soit pas subie.

[17] Le statut des contractuels est à peine plus enviable ; ils sont certes recrutés à l'année, mais ne peuvent jamais être sûr d'être reconduits.

Mots-clés associés

[aliénation](#) [crise](#) [formation des enseignants](#) [métier](#) [prolétarisation](#) [réflexions générales](#)
[réformes](#) [travail](#)
[aliénation](#) [crise](#) [formation des enseignants](#) [métier](#) [prolétarisation](#) [réflexions générales](#)
[réformes](#) [travail](#)

© tous droits réservés - skhole.fr 2010

URL source: <http://skhole.fr/node/265>